

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2004

Membres présents :

M. TOURNABIEN Marc, Maire.
MM. BUTTARD Eric, BOCHET Marcel, RAVIER Marc, AMEVET Daniel, adjoints.
MMES CHOMAZ Josiane, GROS Danielle, MM DALLA COSTA René, GROS Joël,
MEULE Bruno, VIARD Marcel.

Absents excusés :

Mme LESIEUR Evelyne (procuration à M TOURNABIEN Marc)
Mme FAVIER Stéphanie (procuration à M BOCHET Marcel)
Mme BUFFAZ Bernadette (procuration à M. RAVIER Marc)
M. THIAFFEY Jean-François (procuration à M BUTTARD Eric)
M. VARESANO José (procuration à M GROS Joël)

Absente :

Mme MACALUSO Claude

Secrétaire de séance :

Mme CHOMAZ Josiane

M. le maire demande que deux points soient rajoutés à l'ordre du jour :

- vente de parcelle communale sur la ZAC à M GALLO
- vente de parcelle communale sur la ZAC à M GIRAUD Pascal

Le conseil accepte à l'unanimité.

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2004

Après correction d'une erreur au point 14 : M POCHET se prénomme André et non Alain ; le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Réhabilitation décharge des FONTAGNEUX

PECHINEY St Jean loue à la commune de ST Julien Montdenis une parcelle aux Fontagneux pour y déposer ses brasques. Le site a été fermé par arrêté préfectoral le 30 juin 2003 avec une obligation pour Pêchiney de remettre en état le site. A cette fin des travaux vont être réalisés :

- renforcement des protections hydrauliques afin de mieux résister aux éventuelles crues de l'ARC
- remodelage de la surface puis adjonction d'une couche semi-perméable en surface (fines de calcaire)
- intégration paysagère

Ces futurs travaux ont été soumis à enquête publique (5 permanences ont eu lieu en mairie) ; aucune remarque n'a été faite au commissaire enquêteur : il donne un avis favorable à cette réhabilitation.

Les travaux qui devraient durer environ un an, pourront donc commencer cet automne, ce qui empêchera tout nouveau dépôt de brasques. PECHINEY sera toujours responsable de l'entretien et de la surveillance du terrain.

Le conseil donne un avis favorable à ces travaux qui permettront la remise en état de cette décharge.

3- Maîtrise d'ouvrage AFP Montdenis

M AMEVET résume la situation : les terrains des propriétaires sont gérés par une association syndicale créée en 1970. Pour diverses raisons il a été décidé en assemblée générale de dissoudre l'association syndicale et de créer une AFP (association foncière pastorale) : tous les propriétaires doivent être contactés, la commune sera membre de l'AFP, des subventions à hauteur de 100% seront allouées pour le financement de la mise en place de celle-ci.

La commune étant le principal propriétaire foncier, l'association existante demande que la mairie porte le projet et se charge des demandes de subventions, des divers courriers...etc. ; Montant de l'opération : 6455 €.

L'état finance jusqu'à 4500 €, le conseil général prend en charge le reste jusqu'à 9000 €

Le conseil accepte donc à l'unanimité que la commune prenne en charge la maîtrise d'ouvrage de cette AFP.

4- Demande acquisition Parcelle 732 section H

M le maire nous lit le courrier de M et Mme BENSADI qui souhaitent acheter la parcelle 732 section H (95 m2).

Il semble préférable que cette parcelle reste propriété de la commune afin de conserver un accès à certaines maisons et un espace libre dans le bourg ; initialement il y avait une mesure qui a été détruite.

Le conseil refuse donc cette demande.

5- Echange parcelles COSTERG

M. DEVITA avait demandé à échanger la parcelle 840 contre la 834 puis après réflexion il renonce ; le projet est reporté.

6- Déclassement chemins

Dans les six derniers mois la commune a été saisie pour déclasser des chemins communaux : M. le maire a pris un arrêté pour demander une enquête d'utilité publique. M. le commissaire enquêteur a donné un avis favorable

- au Claret Mme DE SAIVRE demande le déclassement et la vente d'un bout de chemin situé à l'entrée de sa propriété sur lequel il y a un mur qui s'écroule : Accord du conseil.
- A la Bourbandière un bout de chemin qui traverse la propriété de M BUFFARD Gabriel sera déclassé pour devenir une parcelle communale dans un premier temps. : Accord du conseil.
- A Villarclément un petit bout de chemin longeant la propriété de M MARMI sera lui aussi déclassé puis vendu au prix de 7,62 € HT le m2.

7- Portage des repas

La question du portage des repas à domicile a été longuement débattu en CCAS : une aide est instituée pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes à autonomie réduite (momentanée ou permanente). Cette aide sera attribuée par la commune en fonction des revenus.

Les gens ont le libre choix de leur prestataire qui devra cependant être agréé par la commune.

Ce service est mis en place à partir du 30 septembre. Une information sera faite à ce sujet

8- Admission en non-valeur

La commune émet des factures d'eau et d'électricité. Malgré de nombreuses relances certaines factures n'ont pas été réglées suite à des liquidations judiciaires :

- facture d'eau de juin 2001 pour un montant de 43,02 €
- facture d'eau de juin 2003 pour un montant de 37,14 €

Elles sont admises en non-valeur.

9- Inscription du circuit des Ardoisiers au PDIPR (Plan Départemental Des Itinéraires de Petite Randonnée)

Suite à la demande de la CCCM d'inscrire ce sentier au PDIPR, le conseil général demande à la commune d'en faire autant ; cette inscription permettant d'obtenir des subventions.

M le maire fait remarquer que ce sentier est très fréquenté et profite à l'économie locale Un dépliant est prévu pour en faire de la promotion.

10- Vente de parcelles à la ZAC

Une parcelle de 1403m2 sera vendue à M GALLO au prix de 10 € HT le m2 pour faire un atelier d'art. L'aménagement des abords sera fait par la CCCM.

Une parcelle de 1002m2 sera vendue à M GIRAUD Pascal au prix de 10 € HT le m2 pour construire un atelier de réparation «électricité pour VL et PL ».

Le conseil accepte ces deux ventes.

11- Compte-rendu réunions et commissions

1-Commission travaux du 12/07/2004

M. Marc Ravier nous fait le résumé de cette matinée :

- la commission étudie le projet de garage de Mme COUTAZ Nicole au Costerg : elle ne s'oppose pas au projet bien qu'elle trouve la sortie un peu délicate.
- pour répondre au courrier des habitants de SERPOLIERES qui se plaignent du passage à une vitesse excessive de vélos, motos, des panneaux de sensibilisation seront installés à chaque entrée du hameau ainsi que des bandes rugueuses au sol.
- Jusqu'en 1994 le lavoir était alimenté par les canaux d'arrosage ; lors des travaux de réfection de la route, la canalisation d'eau au lavoir n'a pas été rétablie.

M Ravier rappelle à l'association de Serpolière le fonctionnement des canaux d'arrosage.

- Les travaux de la rue de la Croix Blanche sont enfin terminés : ils ont duré plus que prévu car l'entreprise n'a pas mis les moyens en personnel pour cette réalisation ; de plus des travaux ont dû être refaits au compte de l'entreprise chaque fois qu'une malfaçon était constatée.

M RAVIER en profite pour remercier les habitants qui ont accepté la destruction de vieux bâtiments pour faire les travaux, il n'y a pas eu d'expropriation.

- le projet de construction d'un chalet de 3x3m sur le stade par l'association de foot pour ranger son matériel est acceptée.
- Le lotissement ST Antoine est terminé : l'enrobé sera fait au printemps pour que la route soit bien stabilisée.
- Un certain nombre d'appartements sont en cours de rénovation : celui du groupe scolaire sera mis à la disposition de la directrice de l'école maternelle début octobre, les appartements de Villarclément seront prêts pour novembre.

2-Réunion du SIA(Syndicat intercommunal d'assainissement) du 7/09/04

M le Maire nous expose le lancement d'une étude complémentaire pour la gestion des boues d'épuration en Maurienne : en effet de nouvelles stations d'épuration vont être construites d'une part et d'autre part la filière actuelle d'incinération à CHAMBERY a un avenir incertain ; il semble donc nécessaire de réaliser une étude à l'échelle de la vallée.

Un comité de pilotage sera créé pour assurer le suivi de cette étude qui devrait coûter environ 65000 € HT dont 80% pourraient être subventionnés, le reste étant répartis entre les syndicats de la vallée.

3-Compte-rendu de la réunion des transports scolaires

M. BOCHET nous rappelle le coût de ces transports : 90% sont pris en charge par le conseil général. Tous les nouveaux cars seront équipés de ceinture de sécurité.

12- Questions diverses

M. Dany AMEVET nous informe que les travaux de drainage de MONTDENIS ont été terminés cet été et que la première tranche de réfection des réseaux d'eau jusqu'aux Villes a été réalisée.

La commission communale a décidé de confier le débroussaillage des terrains de MONTDENIS à une entreprise spécialisée pendant 5 jours pour rattraper le retard pris par l'agriculteur ; le conseil général qui finance ces travaux est d'accord avec cette décision.

M. Joël GROS demande quelles solutions pourraient être envisagées pour ralentir les voitures et les camions avenue de la Gare : repeindre une ligne continue ?

Mme Danièle GROS a été interpellée par quelques habitants de Villarclément concernant l'incendie qui a détruit le hameau pendant la dernière guerre:

En réunion d'adjoint il a été décidé de commémorer cet évènement à l'occasion du 11 novembre. Il faut cependant que les personnes qui l'ont vécu nous aident par leurs témoignages à reconstituer l'histoire de cette période difficile.

M. Eric BUTTARD nous donne deux informations :

- les Ardoisiers vont solliciter la commune pour essayer de dégager une carrière
- remerciements à tous les bénévoles qui ont permis le bon déroulement du 1^{er} week-end de septembre de la part de M. Jean-François THIAFFEY.

FIN DU CONSEIL à 22H55